

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2013

Président : Monsieur François de MAZIÈRES

Sont présents : M. Claude JAMATI, M. Hervé HOCQUARD, M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER (*pouvoir de M. Jean-Luc PESSEY*), Mme Dominique CONORT, M. Patrick CONFETTI, M. Michel COLIN, M. Jean-François PEUMERY, M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Françoise GUYARD, M. Alain LOPPINET, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE, M. Alain-Louis MIE, M. Philippe LEJEUNE, Mme Martine ARNAL, M. Olivier COLLO, M. Alain ERNIE, M. Georges DUTRUC-ROSSET, M. Jean-Roch GAILLET, M. Patrice PANNETIER, Mme Geneviève MORGUE, M. Etienne DUPONT, M. Hadi HMAMED, Mme Roselyne LECOMTE, M. Pierre-Yves STUCKI (*pouvoir de Mme Pascale RENAUD*), M. Gilles CURTI (*pouvoir de M. Jacques BELLIER*), M. Ludovic JAMET, Mme Frédérique KIBLER, Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA, M. Philippe LEQUAIN, M. Marc EMONET (*pouvoir de Mme Nathalie KRAMER*), M. Jean-Philippe BARRET, M. Philippe NOYER, Mme Dana SOLECKI, Mme Daniella TROCHU, M. Christian MAMY (*pouvoir de M. Bernard DEBAIN*), M. Frédéric BUONO, M. Guy HEMET, M. Olivier FRAUDEAU (*pouvoir de M. Christophe BOLLENGIER*), M. Alain NOURISSIER, M. Thierry VOITELLIER, M. Michel BANCAL, M. Jean-Marc FRESNEL, M. Arnaud MERCIER, M. Laurent DELAPORTE (*pouvoir de Mme Marie BOËLLE*), Mme Martine SCHMIT (*pouvoir de Mme Magali ORDAS*), Mme Liliane HATTRY, M. Erik LINQUIER, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, M. Hervé FLEURY, M. François LAMBERT, Mme Christine de la FERTÉ, Mme Marie SENERS, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Jean GUILBERT, M. Roland de HEAULME, Mme Pascale ROCHERON, M. Michaël THOMAS.

Absents excusés : M. Jean-Luc PESSEY (*pouvoir à M. Jean-Marc LE RUDULIER*), M. Jacques BELLIER (*pouvoir à M. Gilles CURTI*), M. Bernard DEBAIN (*pouvoir à M. Christian MAMY*), Mme Odile GUÉRIN, M. Jean-Michel DESCH, Mme Nathalie KRAMER (*pouvoir à M. Marc EMONET*), M. Christophe BOLLENGIER (*pouvoir à M. Olivier FRAUDEAU*), Mme Marie-Annick DUCHÊNE, Mme Magali ORDAS (*pouvoir à Mme Martine SCHMIT*), M. Michel SAPORTA, Mme Marie BOËLLE (*pouvoir à M. Laurent DELAPORTE*), Mme Pascale RENAUD (*pouvoir à M. Pierre-Yves STUCKI*).

Secrétaire de séance : M. Pierre-Yves STUCKI

Date de convocation : 18 juin 2013

Date d'affichage de la convocation : 18 juin 2013

Nombre de conseillers en exercice : 74

Nombre de membres présents : 62

(Y compris le Président qui ne participe pas au vote)

Nombre de pouvoirs : 8

Excusés : 3

N° de l'ordre du jour :

2013.06.02 : Approbation du compte administratif 2012 de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

□ **M. Jean-Marc LE RUDULIER, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.1612-2, L.2121-14 et L.2121-31 ;

Vu l'instruction comptable M14 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2012198 – 0001 du 16 juillet 2012 relatif à la dissolution du Syndicat Mixte du Bassin de Déplacements de la Région de Versailles ;

Conformément au Code général des collectivités territoriales, le Conseil communautaire doit soumettre au vote de son assemblée le compte administratif de l'année 2012 au plus tard le 30 juin 2013.

Le compte administratif a pour fonction de présenter, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget. Il retrace toutes les recettes et toutes les dépenses réalisées au cours de l'année.

Il compare les prévisions et autorisations se rapportant à chaque chapitre et à chaque article du budget et les réalisations constituées par le total des émissions des titres de recettes et des émissions de mandats correspondant à la subdivision intéressée du budget. Il est établi à partir de la comptabilité administrative tenue par l'ordonnateur. Il constitue la balance générale de cette comptabilité et permet d'en assurer le contrôle.

Les résultats définitifs de l'exercice 2012 intègrent le solde de gestion 2011 du Syndicat Mixte du Bassin de Déplacements de la Région de Versailles reversé à la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, pour un montant de 7 317,54 €, suite à sa dissolution par arrêté préfectoral n°2012198-0001 du 16 juillet 2012.

L'approbation du Plan Local de Déplacements le 5 décembre 2011 était l'aboutissement de la mission du SMBDRV. La demande de dissolution du syndicat et le principe de reversement du solde de gestion 2011 aux collectivités membres ont été approuvés par le comité syndical en séance du 18 janvier 2012.

Le comité syndical en séance du 12 juin 2012 précise la répartition du solde de gestion 2011 entre les divers membres.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur sur la base du rapport de présentation, le Président s'étant retiré au moment du vote, la présidence du Conseil est confiée à M. Jean-Marc LE RUDULIER.

le Conseil communautaire :

- 1) *adopte le compte administratif de l'exercice 2012 en conformité avec le compte de gestion 2012 adopté précédemment ;*
- 2) *arrête les résultats définitifs de l'exercice 2012 tels que résumés dans les tableaux ci-après :*

Recettes de fonctionnement de l'exercice 2012	96 890 178,08 €
Dépenses de fonctionnement de l'exercice 2012	86 272 156,99 €
Solde de l'exercice 2012	+ 10 618 021,09 €
Résultat reporté de l'exercice 2011	+ 10 661 519,04 €
Solde de la gestion 2011 du SMBDRV	+ 7 317,54 €
Excédent de fonctionnement	+21 286 857,67 €
Recettes d'investissement 2012	8 501 885,88 €
Dépenses d'investissement 2012	10 748 564,01 €
Résultat reporté de l'exercice 2011	+10 046 728,06 €
Solde de l'exercice 2012	+ 7 800 049,93 €
Restes à réaliser de recettes d'investissement 2012	960 239,21 €
Restes à réaliser de dépenses d'investissement 2012	17 732 762,43 €
Besoin de financement de la section d'investissement	- 8 972 473,29 €

3) reconnaît la sincérité des restes à réaliser et dit que les sommes seront reprises dans le budget supplémentaire de 2013.

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du Conseil communautaire.

Nombre de votants : 61

Suffrages exprimés : 69 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président,
Par délégation,




Olivier BERTHELOT
Directeur Général des Services

078-247800584-20130625-AG2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/07/2013